

**Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Hauts-de-France**  
**Bureau du 23 septembre 2022**

Le bureau de CRHH s'est déroulé le 23 septembre 2022 en présentiel et en visioconférence. Les principaux points abordés ont été les suivants :

**1°) ERBM : résultats de l'accélération : sites et modalités des crédits ERBM**

Dans le cadre des réhabilitations des cités minières, l'État s'est engagé à apporter 100M€ pendant 10 ans, la région à hauteur de 30M€ et les EPCI à apporter des aides spécifiques, avec l'objectif commun d'éradiquer les logements miniers énergivores. La dotation a été cadencée de 2018 à 2021 avec 10 M€ /an.

En 2022, le programme est monté en puissance et la dotation a été augmentée à 25 M€. Une grande partie des opérations a été amorcée.

L'objectif est de déployer les 100 M€ dès l'année prochaine avec une enveloppe de 35M€ pour 2023.

La répartition a été travaillée avec les DDT pour servir au plus près des besoins de financement. Il a été vérifié que les délais de validité des conventions de délégation ne viennent pas amputer les dotations allouées.

Des contacts ont été pris avec les EPCI pour identifier des programmes complémentaires et une liste de cités supplémentaires a été identifiée pour le cas où davantage de crédits étaient obtenus.

La FFB demande de la visibilité pour que les entreprises puissent anticiper les travaux et les mises en chantier.

Cette proposition de répartition n'a pas suscité d'autres remarques de la part des membres du bureau. Une note expliquant les détails est disponible sur le site.

**2°) Parc public ; état d'avancement et redéploiement des crédits**

Un point sur l'avancement de la programmation des logements locatifs sociaux 2022 est réalisé en séance : au 22/09/2022, 1 101 logements ont été financés, ce qui place la région en 10<sup>e</sup> position avec un taux de réalisation sensiblement inférieur à la moyenne nationale.

Une réserve régionale de 1 125 050 € est disponible pour les acquisitions améliorations : actuellement 98 LLS ont été agréés. Il existe un décalage entre l'enveloppe disponible et le prévisionnel de réalisation : un complément d'enveloppe est en cours de négociation avec l'administration centrale, toutefois sans aucune certitude d'obtention.

Pour rappel, les délégations d'AE relatives aux acquisitions améliorations doivent, conformément au mode opératoire présenté lors du CRHH plénier, s'effectuer au fil de l'eau, seulement lorsque les opérations sont prêtes à être engagées. La réservation d'AE à l'avance et la constitution de reliquats ne sont pas possibles.

Le recours aux acquis améliorés est fortement porté par M. le Préfet de région auprès de l'administration centrale.

Il est proposé un redéploiement partiel des crédits suite à l'enquête perspective sans attendre le CA du FNAP mi-octobre censé entériner un redéploiement national des objectifs et des crédits alloués qui donnera ultérieurement lieu à redéploiement complet.

Le présent redéploiement régional partiel est effectué à objectif départemental constant, uniquement en infra-départemental, avec la possibilité de mutualiser les PLUS et les PLS.

Le tableau de répartition du redéploiement partiel est proposé en séance et le détail est d'ores et déjà disponible sur le site du CRHH.

### **3°) Agrément MOI de la Sauvegarde du Nord**

La DDTM du Nord présente l'association la Sauvegarde du Nord et son activité dans le champ du logement et de l'hébergement. Elle demande un agrément de Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion sur le département du Nord.

L'instruction de la demande a été faite conjointement entre la DDTM et la DDETS 59. Le CRHH doit se prononcer sur cette demande.

La Sauvegarde du Nord dispose de plusieurs projets en vue dont un à très court terme. Il s'agit de la rénovation et de l'aménagement du site de l'EPSM d'Armentières pour accueillir le dispositif d'hébergement OLYMPE (dispositif d'accompagnement de femmes vulnérables avec enfants). L'association s'est dotée en interne de compétences en matière de maîtrise d'ouvrage et de gestion immobilière et elle a des expériences récentes dans le domaine.

La DDTM et la DDETS sont favorables à cette demande au vu de l'enjeu de la sobriété foncière.

Les membres du bureau ne formulant pas de remarque, le bureau de CRHH rend donc un avis favorable à la demande d'agrément.

La FAP demande un récapitulatif des opérateurs déjà agréés MOI dans la région. La liste sera transmise aux membres du bureau après actualisation.

### **4°) Groupe de travail Acquis Amélioré**

Un premier groupe de travail, dont les résultats ont été présentés lors du premier bureau du CRHH de l'année, s'est réuni à plusieurs reprises en 2021. Des expérimentations locales (MEL, Action Logement) ont également été présentées.

Les chiffres 2022 relevant des perspectives d'amélioration quant à la production d'Acquis Améliorés, il est proposé de réactiver cette instance d'échange pour réfléchir à des pistes d'évolution favorisant la production d'AA tenant compte de spécificités locales, présenter des politiques volontaristes (exemple de la CAB) et effectuer un retour d'expérience

collégial sur le dispositif mis en place en 2022 de l'État en étant force de proposition pour 2023.

Tout nouveau volontaire peut rejoindre le groupe. L'URH ainsi que plusieurs membres (collectivités, EPF...) sont favorables à cette proposition. Les retours d'expérience pourront concerner aussi bien des secteurs bien achalandés en ingénierie locale que des territoires moins bien dotés en la matière.

## **5°) Bilan LLS 2021**

Le bilan complet 2021 des aides concernant le parc public est disponible sur le site du CRHH. Une présentation des principaux enseignements est effectuée en séance.

## **6°) Actualités :**

### Appel à projets de l'Agence de l'eau :

L'agence de l'eau Artois Picardie lance un nouvel appel à projets auprès des bailleurs sociaux pour développer la gestion préventive intégrée et durable des eaux pluviales en permettant de :

- réhabiliter et/ou mettre en séparatif des réseaux d'assainissement.
- restaurer ou créer des espaces naturels permettant d'accueillir un maximum de biodiversité et de lutter contre les îlots de chaleur.
- 

Tous les détails sont disponibles sur le site de l'Agence de l'eau : <http://www.eau-artois-picardie.fr/> rubrique Appels à projets

### État avancement de la programmation du parc privé :

Au 1<sup>er</sup> septembre 2022, la dynamique régionale est en forte hausse par rapport à 2021 avec plus de 120 millions d'euros de travaux générés et plus de 5 000 logements rénovés.

Plus de 46 000 logements ont bénéficié de MaPrimeRenov' ayant généré plus de 458 M€ de travaux avec en majorité des dossiers à un seul geste et surtout pour des propriétaires occupants.

Sur la rénovation énergétique dans la région, on constate une baisse de 3 % du nombre de dossier, une hausse de 7% du montant de travaux et une hausse de 23 % du montant de subventions.

Le détail du bilan est disponible sur le diaporama.

La FFB précise que certaines entreprises sont toujours en attente de versements de l'ANAH pour des dossiers 2021, ce qui les met en grande difficulté dans la conjoncture actuelle. La FFB doit transmettre à la DREAL des cas concrets permettant de faire connaître ces situations auprès de l'Anah centrale.

Il est également remarqué que des demandes de délégation sont toujours en arbitrage au niveau de l'Anah centrale. De plus, le coût moyen national pris en compte par l'Anah est sensiblement inférieur au coût moyen régional.

Ces remarques seront remontées auprès de l'Anah dans le cadre du dialogue de gestion.

#### État avancement de la programmation LLS du plan de relance :

Au 21 septembre 2022, 10 régions sur 12 ont engagé des opérations : l'écart entre le taux de réalisation de la région et la moyenne nationale s'accroît de façon significative.

La région a réalisé 32 % de son objectif soit 581 logements subventionnés. Des délégations complémentaires ont été réalisées suite au bureau flash sans qu'elles n'apportent à ce jour d'évolution significative.

SIA demande la raison pour laquelle certains logements individuels ne seraient pas retenus alors qu'ils nécessitent des investissements massifs. La DDTM 62 va programmer un point avec Maisons et Cités et SIA.

*En clôture, les membres du bureau remercient Virginie VINSON, dans la perspective de son départ, pour l'ensemble du travail effectué au bénéfice du CRHH durant ces dernières années.*